

D'une intention politique à une mesure pour l'emploi des jeunes.

Résumé :

La mesure « emploi d'avenir » dernière née d'une série de lutte contre un chômage massif s'adresse particulièrement aux jeunes peu ou pas qualifiés. Elle se donne pour caractéristique de mixer les situations de mise à l'emploi et de formation. Cette mesure, chargée idéologiquement, fait le pari de l'avenir des jeunes en se donnant l'enjeu de leur professionnalisation. Plusieurs catégories d'acteurs entrecroisent leurs logiques dans l'objectif d'atteindre cet objectif au bénéfice des jeunes. Mais ceux-ci ont aussi leurs attentes. Nous avons entendu, de cette mesure, qu'elle plaisait aux cercles professionnels de sa mise en opérationnalité. Nous avons alors interrogé la mise en œuvre des processus de professionnalisation, prenant des repères théoriques dans les travaux des chercheurs sur la question. Dans le champ ainsi défini, nous avons centré notre approche réflexive sur question de la relation tutorale. Cette mesure est-elle un « trompe l'œil » ? Se donne-t-elle les moyens de ses ambitions ? Les jeunes en sont-ils les seuls bénéficiaires ? A la rencontre de ceux-ci et de leurs tuteurs, nous avons exploré les processus de professionnalisation, à l'intérieur des situations et des organisations du travail, dans la mise en œuvre concrète, pour et par des individus. Du cadre prescrit aux paroles des acteurs, sont apparus des écarts que nous argumentons et auxquels nous tentons de proposer quelques préconisations.

Mots-clés : alternance, professionnalisation, professionnalité, tutorat